



Sud-Solidaires CEBPL
Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
319 route de Vannes 44800 ST HERBLAIN
02.72 20 34 87 - sud.cebpl@orange.fr
www.sudbpce.com  Sud BPCE  SUDBPCE

Union
syndicale
Solidaires

VOTRE SANTE ? L'ECUREUIL S'EN LAVE LES MAINS !

Christophe Pinault, Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire se plie à l'incontournable devoir de communication de crise Covid19 en relayant une vidéo destinée à rassurer ses troupes <https://youtu.be/hTqdtPwn2Ss> Il y affirme avec force que le port du masque est inutile. Stupeur. On sait pourtant avec le recul et la funeste expérience de pays qui nous ont précédés, que le port préventif du masque contribue à juguler la propagation du virus.

Les clients, les salariés et les Autorités sanitaires apprécieront le peu de cas que la Direction de la CEBPL fait de la santé publique ...tandis que certains de ces messieurs dames du Directoire peuvent tranquillement attendre leur part variable à six chiffres depuis leur confortable domicile.

Les élus Sud Solidaires sont démunis face à un établissement bancaire si peu observant des consignes sanitaires gouvernementales et des recommandations de préventeurs de santé au travail, qu'il balaye d'un revers de main telles des mouches de coche. Le cynique et cupide Écureuil s'enorgueillit d'avoir été désigné acteur « indispensable à la survie de la Nation »... Ce décret ne l'exonère pourtant pas de jouer son rôle en matière de préservation de santé publique et **son obligation de résultats** en santé au travail. Or, en affirmant que les masques sont inutiles, ce monsieur se croit dispensé d'avoir à mettre des équipements de protection à disposition des travailleurs. Dans cette communication vidéo, en nommant « Marie, Yann... » et autres consorts de sa caste du directoire par leurs prénoms, il feint l'appartenance à une grande famille. C'est particulièrement abject quand on connaît le turn-over de près 10% et le nombre de départs en inaptitudes en CEBPL. Iront-ils ces dirigeants, tenir les guichets en agence, sans masque, sans gel, au nom de ce même courage et de l'exemplarité qu'ils glorifient chez les salariés acculés ou incrédules ? Non bien sûr et d'ailleurs nous ne les y invitons même pas. Nous souhaitons en revanche qu'ils entendent raison.

Cette semaine, des salariés exposés au virus ont repris leur activité sans consultation médicale, après seulement le « nettoyage » de leur agence. Ce nettoyage d'ailleurs en quoi consiste-t-il ? La question n'est pas vaine quand on sait qu'actuellement les salariés de la société Onet protestent auprès de leur employeur contre le manque de produits nettoyants et désinfectants.

En fin de journée le mercredi 18 mars, au mépris des demandes exprimées par les élus en CSE extraordinaire le même jour (sollicité une semaine auparavant !), certaines Directions locales ont intimé l'ordre aux Chargés d'affaires / Gestionnaires de clientèle professionnels ainsi qu'aux Chargés d'affaires en gestion patrimoniale qui s'étaient d'eux-mêmes placés en situation télétravail, de revenir dans leurs agences respectives. La DRH s'en défend. Y aurait-il double discours ? Celui-là même qui transpire dans le malaise ou l'insincérité flagrante de notre Précieux ? Nous sommes tentés de le croire car toutes ces injonctions paradoxales, en écho à celles du Gouvernement, brouillent les repères, laissent les salariés perplexes...et compliquent délibérément la tâche de vos défenseurs. Néanmoins, de notre côté notre propos est clair. Les élus Sud Solidaires demandent à ce que les agences soient fermées au public à l'exception des opérations qui ne peuvent être réalisées à distance (téléphone, mail, agence en ligne) et qui concernent notre clientèle la plus vulnérable ? Qu'à cela tienne, l'employeur persiste à penser que les gestionnaires de clientèle patrimonial – homologues non cadres de ceux précités - sont indispensables à la vie de la Nation. Haro sur les assurances-vie, tambourinent certains managers ! Aucun moyen n'a donc été mis à leur disposition pour permettre à ces salariés de télétravailler.



Sud-Solidaires CEBPL
Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
319 route de Vannes 44800 ST HERBLAIN
02.72 20 34 87 - sud.cebpl@orange.fr
www.sudbpce.com  Sud BPCE  SUDBPCE

Union
syndicale
Solidaires

Pourtant, en de telles circonstances, face à tant d'inconnues (mode de propagation, risque de réanimation/ de décès, séquelles), il convient plus que jamais de recourir aux principes de précaution les plus élémentaires. Pour protéger les salariés, les clients, et leurs familles respectives, l'employeur se doit d'appliquer le même régime aux salariés concernés par une suspicion de Covid-19 qu'à ceux diagnostiqués comme ayant contracté effectivement le virus pour. D'une part, parce que le nombre de tests disponibles ne permet pas de diagnostiquer avec certitude toutes les personnes présentant des symptômes ; d'autre part, parce que tout porteur sain peut transmettre la maladie jusqu'à deux semaines avant l'apparition des symptômes, et ce, semble-t-il, même après la durée d'incubation. Voilà qui laisse potentiellement entrevoir une situation explosive.

Les élus Sud Solidaires n'ignorent pas le lourd poids de responsabilités qui pèsent sur les épaules des employeurs dans la tourmente de cette crise sanitaire inédite par son ampleur et sa gravité. L'heure n'est plus à la polémique, ni à l'immarcescible conflit idéologique. Certains employeurs l'ont compris et font le choix de sauver des vies. Ils mettent tout en œuvre pour préserver la santé des travailleurs, et ce contre l'avis même de la Ministre du Travail ! Nous les applaudissons.

En revanche, en procédant comme elle le fait la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire – qui dégage pourtant près de 110 millions € de bénéfices chaque année - ne prend pas, de toute évidence, les mesures de prévention sérieuses et efficaces qui lui incombent. Les élus Sud-Solidaires sont d'autant plus inquiets que le dernier et récent rapport d'expertise CHSCT pour risque grave et imminent (2018) avait mis en exergue que l'employeur n'est pas suffisamment diligent en matière de prévention primaire et se contente trop souvent de mesures tertiaires. Avec le Covid19, la prévention tertiaire ne sera d'aucune utilité, que l'Écureuil se le dise.

L'éclaboussure médiatique dont notre Caisse d'Épargne a récemment fait l'objet concernant le modèle Banquier Entrepreneur, a suscité le vif courroux des Autorités de contrôle prudentielles... qui n'avaient pas été consultées pour le déploiement de ce projet ! Oups. C'est dire si l'Écureuil est prévenant.

Doit-on laisser le monde de la finance et ses petits sultans, apprendre aux dépens des travailleurs, que les citoyens, les hommes et les femmes, leurs familles, sont eux aussi utiles à la vie de la Nation... ? La réponse des élus Sud Solidaires est NON...mais l'employeur lui, s'en lave les mains !